

# ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AFR 54/003/2008 – ÉFAI  
2 janvier 2008

**Informations complémentaires sur l'AU 322/07 (AFR 54/068/2007 du 4 décembre 2007)  
- Torture / Préoccupations d'ordre médical / Détention au secret**

**SOUDAN**            **Abdel Jalil Basha (h), secrétaire général du parti Oumma Réforme et  
renouveau**

**Yaqoub Yahya (h), ancien militaire**

**Kabbashi Khater Mohammed Ahmad (h), commerçant**

**Tawer Osman Tawer (h), 58 ans, ancien militaire**

**Ahmad Salman (h), 35 ans, secrétaire d'Abdel Jalil al Basha**

**ainsi que 22 autres personnes détenues à la prison de Kober,**

**Khartoum-Nord, Soudan**

---

Les 30 personnes détenues depuis juillet 2007 à la prison de Kober et dans les locaux des quartiers généraux de l'armée pour leur implication présumée dans les tentatives de sabotage contre le gouvernement soudanais ont été graciées le 31 décembre par le président Omar Hassan Ahmad el Béchir.

Cette décision a été annoncée par le chef de l'État lors de son discours à Khartoum, à l'occasion du 52<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Soudan (1<sup>er</sup> janvier 1956). Toutes les personnes détenues ont été libérées.

Amnesty International avait dénoncé leur maintien prolongé en détention au secret dans une série d'Actions urgentes. Leurs témoignages et examens médicaux font état des actes de torture qu'elles ont subis pendant leur détention (voir l'AU 241/07, AFR 54/051/2007, 7 septembre 2007 et sa mise à jour). Beaucoup ont également été privées du droit de bénéficier de soins médicaux.

**Les personnes libérées ont tenu à remercier Amnesty International et ses membres de leur soutien. Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**